

# Délibération du Conseil municipal

## Du 15 avril 2026

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le



ID : 077-217702570-20260415-23\_2026-DE

<b>Date de convocation :</b> 03/04/2026	L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à 19 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU, Maire.
<b>En exercice : 27</b> <b>Présents : 25</b> <b>Votants : 27</b>	<p><b>Présents :</b> Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU – M. Victor COURTIER – Mme Brigitte DA SILVA – M. Elisio DE OLIVEIRA – Mme Alexia LAKOMY – M. Guillaume PIERRET – Mme Jennifer JEAN ELIE – M. Jean-Claude DEBRANCHE – Mme Nathalie HERPSONT – M. Louis Philippe DA SILVA – Mme Stéphanie CHARLOTTE – M. Sylvain THIERRY – M. Tony DE CARVALHO – Mme Sandra DUFEAL LOUIS – M. Christophe DE MARCO - Mme Sandrine HOS – M. Florian ROULLAT – Mme Lucie COLLINET – M. Claudy AHUKA LUTUNDULA – Mme Meriem RABAH – M. Maxence GILLE – M. Jean-Paul BORIE – Mme Nathalie COUILLARD – M. Sébastien COSTARD - Mme Françoise JOB.</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Mme Carole PEREZ donne pouvoir à Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU– Mme Catherine BEGUIN donne pouvoir à Mme Nathalie COUILLARD</p> <p>Mme Alexia LAKOMY a été élue secrétaire de séance.</p>
<b>N° de délibération :</b>	23-2026
<b>Objet :</b>	Désignation des délégués au Comité Mémoire Patriotique de Lizy-sur-Ourcq

Madame le Maire expose au Conseil municipal qu'il y a lieu de désigner un délégué au « Comité Mémoire Patriotique de Lizy-sur-Ourcq » ou « CMP de Lizy-sur-Ourcq ».

Cette association, régie par la loi 1901, a pour vocation :

- D'entretenir la mémoire des hommes et des femmes qui ont servi combattu, victimes de guerre et morts pour la France au long de son histoire, sur le territoire et/ou à l'étranger
- De transmettre cette mémoire aux générations successives et de favoriser le sens du devoir, le respect de la Patrie et de ses valeurs
- D'élaborer ou de participer à l'organisation des commémorations officielles et des manifestations de toute nature contribuant au souvenir fraternel
- Et de contribuer à l'éducation citoyenne républicaine, conformément au devoir de mémoire.

Afin de soutenir l'engagement des membres de l'Association CMP de Lizy-sur-Ourcq,

Le Conseil municipal, désigne, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Membre titulaire :

- M. Jean-Claude DEBRANCHE

pour représenter la Ville au sein de cette association.

---

Fait à Lizy sur Ourcq, le 15 avril 2026

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
Le Maire,  
Cindy MOUSSI-LE GUILLOU



Le secrétaire de séance,  
Alexia LAKOMY

